

Impact de l'IA sur les métiers de la Fonction Publique Territoriale

TOO141IIAM

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaille.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Formation à l'Intelligence Artificielle (IA) appliquée aux métiers de la FPT

Objectifs

- Identifier les impacts de l'IA sur les métiers et les compétences de la FPT
- Explorer des cas concrets d'application de l'IA dans les collectivités territoriales
- Réfléchir aux enjeux éthiques, organisationnels et aux perspectives d'évolution professionnelle



Public Visé

Agents territoriaux, cadres et responsables des collectivités souhaitant comprendre les transformations induites par l'IA sur leurs métiers et préparer l'avenir de la fonction publique territoriale.



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Identifier les impacts de l'IA sur les métiers et les compétences de la FPT

Explorer des cas concrets d'application de l'IA dans les collectivités territoriales

Réfléchir aux enjeux éthiques, organisationnels et aux perspectives d'évolution professionnelle

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Études de cas réels d'utilisation de l'IA dans la FPT.
- Echanges autour des questions/réponses
- Modèle de plan d'action pour intégrer l'IA dans les métiers de la FPT.
- Support documentaire via PADLET (présentation, fiches outils)
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice experte en intelligence artificielle & numérique et Consultante spécialiste du management public

Parcours pédagogique

MATINEE (3H30)

• 9h00 – 9h30 : Introduction et mise en contexte

- Présentation des objectifs de la formation

- Quiz interactif : Quelle est votre perception de l'IA ?

- Contexte général :

. Accélération de la transformation numérique dans les collectivités

. Rôle de l'IA dans les services (optimisation des processus, amélioration des services aux citoyens)

• 9h30 – 10h30 : Comprendre l'IA et ses impacts sur les métiers de la FPT

- Définition et concepts clés de l'IA :

. Apprentissage automatique, traitement du langage naturel, analyse prédictive

. Différence entre IA et automatisation classique

- Impact global sur les métiers :

. Automatisation des tâches répétitives et administratives

. Renforcement des fonctions d'analyse et de décision grâce à l'IA

. Apparition de nouveaux métiers (data analyst territorial, responsable IA)

• 10h30 – 10h45 : Pause

• 10h45 – 12h15 : Cas concrets d'utilisation de l'IA dans les collectivités territoriales

- Quelques études de cas :

. Gestion urbaine : IA pour optimiser la gestion énergétique et les transports publics

. Relation citoyenne : Chatbots pour répondre aux questions fréquentes et améliorer l'accessibilité des services

. Gestion des infrastructures : Maintenance prédictive pour les équipements publics

. Direction financière : Analyse prédictive pour anticiper les variations budgétaires

. Services administratifs : Automatisation du traitement des documents (OCR, classification)

. Gestion RH : IA pour la planification et le recrutement

- Atelier pratique : Identifier les opportunités locales

. Les participants listent les tâches ou services dans leur collectivité qui pourraient bénéficier de l'IA

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

. Partage et priorisation des idées en groupe

• **12h15 – 12h30 : Synthèse de la matinée**

- Récapitulatif des points abordés

- Introduction aux thématiques de l'après-midi : compétences, éthique et évolution des métiers

• **12h30 – 13h30 : Pause déjeuner**

APRES-MIDI (3H30)

• **13h30 – 14h30 : Compétences et organisation dans un contexte d'IA**

- Évolution des compétences nécessaires :

. Compétences numériques de base (utilisation des outils IA)

. Analyse et interprétation des données

. Collaboration avec des experts en technologies

- Organisation du travail :

. Modification des processus et des chaînes de décision

. Intégration des outils IA dans les workflows existants

- Atelier collaboratif : Réfléchir aux compétences clés à développer

. Chaque participant identifie une compétence à renforcer dans son métier

• **14h30 – 15h30 : Enjeux éthiques et défis organisationnels**

- Les enjeux éthiques de l'IA dans la FPT :

. Garantir l'équité et la transparence dans les décisions automatisées

. Éviter les biais algorithmiques et respecter la vie privée des citoyens

- Défis organisationnels :

. Résistance au changement et acceptabilité des technologies IA

. Formation et montée en compétences des agents

- Étude de cas : Analyse critique d'un projet IA (ex. gestion des données citoyennes pour des campagnes de sensibilisation)

• **15h30 – 15h45 : Pause**

• **15h45 – 16h45 : Construire un plan d'adaptation à l'IA**

- Étapes pour préparer les métiers de la FPT :

. 1. Identifier les processus et métiers les plus impactés.

. 2. Élaborer un plan de formation pour les agents.

. 3. Tester et déployer progressivement les outils IA.

- Atelier final : Élaborer un mini-plan d'action

. Chaque participant conçoit une idée pour intégrer l'IA dans un processus ou service de leur collectivité.

. Partage et feedback en groupe.

• **16h45 – 17h00 : Conclusion et évaluation**

- Synthèse des apprentissages de la journée.

- Questionnaire d'évaluation de la formation.

- Remise d'une fiche pratique (checklist pour intégrer l'IA, ressources sur les outils et formations).

Formation à l'Intelligence Artificielle (IA) appliquée aux métiers de la FPT

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 20 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 680.00

Inter Adhérent (Par personne) : 640.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org